

Notre Proposition pour un partenariat sur la durée

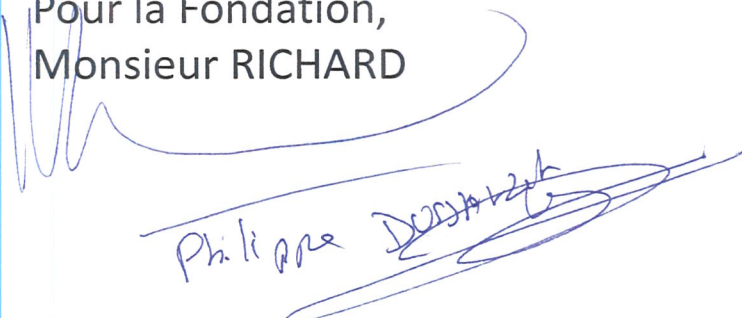
La Fondation s'engage à accueillir les habitants du Loir et Cher bénéficiant d'une reconnaissance de travailleur handicapé liée à un handicap cognitif, pour qu'ils bénéficient de ses apprentissages.

Le Conseil départemental s'engage à faciliter l'introduction de la Fondation auprès d'entreprises ordinaires locales pour l'intégration durable des collaborateurs formés.

La Fondation et le Conseil départemental qui souhaitent un partenariat sur le long terme, se mettent d'accord sur un objectif de :

20 insertions d'ici 2020 (de 3 à 5 par an)

Pour la Fondation,
Monsieur RICHARD


Philippe Deshayes

Pour le Conseil départemental,
Monsieur LEROY

Florence DOUCET
